



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2024-218

PUBLIÉ LE 9 AVRIL 2024

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Division pilotage

75-2024-04-09-00004 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal (4 pages)

Page 3

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2024-04-09-00004

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et de gracieux fiscal



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction régionale des Finances
publiques d'Île de France et de Paris
Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques**
94 rue Réaumur
75104 Paris Cedex 02

Paris, le 9 avril 2024

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

**L'administratrice générale des finances publiques,
Directrice régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris,**

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques;

Arrête :

Article 1^{er}. - Délégation de signature est donnée aux agents dont le nom, prénom et grade sont mentionnés en annexe, à effet de signer :

- 1° en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office, dans la limite de 300 000 € ;
- 2° les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale sans limitation de montant et dans la limite de 700 000 € en matière de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée,
- 3° les décisions prises sur les demandes contentieuses de décharge de responsabilité solidaire fondées sur les dispositions du II de l'article 1691 bis du code général des impôts dans la limite de 300 000 € ;
- 4° en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 200 000€;
- 5° les décisions prises sur les demandes gracieuses de décharge de l'obligation de paiement solidaire fondées sur les dispositions de l'article L. 247 du livre des procédures fiscales, dans la limite de 305 000€;

- 6° les décisions prises sur les contestations relatives au recouvrement prévues aux articles L. 281 et L. 283 du livre des procédures fiscales;
- 7° les décisions prises sur les demandes de prorogation de délai prévues à l'article 1594-0G du code général des impôts ;
- 8° les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant;
- 9° les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions administratives ou judiciaires.

Article 2. - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Paris.

L'administratrice générale des finances publiques,
Directrice régionale des finances publiques
d'Île de France et de Paris

signé

Sophie MAHIEUX



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

ANNEXE

DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX FISCAL

Nom	Grade
Mme Laetitia BALLIS	Inspectrice principale
Mme Juliette BENEDETTI	Inspectrice principale
Mme Sylvie BEROUJON	Inspectrice principale
Mme Sylvie BERTHON	Inspectrice principale
Mme Bamby CAMARA	Inspectrice principale
M. Jean Pierre CASTET	Inspecteur principal
Mme Adeline CHAUMONT	Inspectrice principale
Mme Marie-Noëlle DAVID	Inspectrice principale
Mme Joëlle HAAS	Inspectrice principale
M. Fabien HAMEL	Inspecteur principal
M. Sébastien LABARRERE	Inspecteur principal
Mme Gabrielle LE GRIN-TARDIF	Inspectrice principale
Mme Saiya LU	Inspectrice principale
M. Jérôme MARFOND	Inspecteur principal
Mme Marie-Laure MORISOT	Inspectrice principale
Mme Marie-Christine NORMAND	Inspectrice principale
Mme Nadine PEUCH	Inspectrice principale
Mme Françoise PREVOST	Inspectrice principale
M Dominique SERGI	Inspecteur principal
Mme Sabine SCHMITT	Inspectrice principale
Mme Martine BRANCON	Inspectrice divisionnaire
M. Charles CANNEVAL	Inspecteur divisionnaire
M. Eric GLADIEU	Inspecteur divisionnaire
M. Patrice GRIFFI	Inspecteur divisionnaire
Mme Valérie GUENERET	Inspectrice divisionnaire
M. Philippe JACOMO	Inspecteur divisionnaire
Mme Sophie MADEC	Inspectrice divisionnaire

M. Manuel PEREIRA	Inspecteur divisionnaire
Mme Nathalie QUIQUELY	Inspectrice divisionnaire
M. Vincent SAFRA	Inspecteur divisionnaire
Mme Gaëlle SIMON	Inspectrice divisionnaire
Mme Amélie VIGIER	Inspectrice divisionnaire
M. Stéphane VON GASTROW	Inspecteur divisionnaire
Mme Sophie ZYGELMAN	Inspectrice divisionnaire